

# CHARTRE RÉGISSANT L'USAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE PAR SES UTILISATEURS

**Comment sécuriser  
mon poste de travail  
et mon mot de passe ?**

—

**Est-ce que  
je peux utiliser  
une image trouvée  
sur internet ?**

—

**Qu'est-ce que  
l'hameçonnage  
/phishing ?**

—

**Est-ce que je peux  
installer un logiciel  
sur mon poste de travail ?**

—

**Pourquoi  
certains sites web  
sont-ils bloqués ?**

—



**TÉLÉCHARGEZ LA CHARTE,  
TROUVEZ LES RÉPONSES**

**[https://ssi.ac-toulouse.fr/  
content/charte](https://ssi.ac-toulouse.fr/content/charte)**

## POUR QUI?

*La charte s'applique à l'institution ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de son système d'information.*

## POURQUOI?

*L'académie est responsable des données qui lui sont confiées, c'est donc à chacun d'entre nous d'en assurer leur protection. Pour ce faire, il est essentiel de respecter un certain nombre de règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements, la préservation des données et le respect des dispositions légales et réglementaires qui s'imposent.*

## CONTEXTE

*Les informations que nous manipulons tous les jours sont précieuses et convoitées. Elles sont devenues indispensables à la réalisation de notre mission de service public.*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

